



Les diplômes requis pour la direction (arrêté du 9 février **modifié par l'arrêté du 28 octobre 2008** et arrêté du 20 mars 2007)

Les fonctions de direction peuvent être exercées dans les séjours de vacances, les accueils de loisirs et les accueils de scoutisme par les personnes titulaires ou stagiaires :

1. **du BAFD** - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
2. **de l'un des titres et diplômes suivants**, et justifiant d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent :

Diplômes de l'Animation socio-culturelle et sportive

BEATEP spécialité activités sociales- vie locale- Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse

BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport loisirs tous publics ou BPJEPS avec unité capitalisable complémentaire concernant la direction des accueils collectifs de mineurs

BEES 2^{ème} et 3^{ème} degré - Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

BE - Brevet d'Etat d'alpinisme

BEESAPT - Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Animation des Activités Physiques Pour Tous

CAPASE - Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio - Educatives et à l'exercice des professions socio-éducatives

DEDPAD - Diplôme d'Etat de Directeur de Projet d'Animation et de Développement

DEFA - Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation

DECEP - Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire

DEJEPS - diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DESJEPS - diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Attestation de suivi avec succès de la formation préalable à la titularisation en qualité de conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, de professeur de sport, ou de conseiller technique et pédagogique supérieur.

Diplômes universitaires

DEUST animation - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques et **diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles**

DUT spécialité carrières sociales option animation sociale et socioculturelle - Diplôme Universitaire de Technologie

Licence animation sociale, éducative, culturelle et des loisirs

Diplômes d'Etat et professionnels de l'éducation et de l'enfance

CAFME - Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur

DE EJE - Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

DE ES - Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

DEPJJ - Diplôme d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse

Enseignants

Diplôme professionnel de professeur des écoles

Certificat d'aptitude pédagogique - CAP d'instituteur

Certificats d'aptitude (CA) au professorat

Agrégation du second degré

Certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de Conseiller d'Education ou Conseiller Principal d'Education

Militaires

Moniteur chef interarmées d'entraînement physique, militaire et sportif,

Certificat technique branche entraînement physique et sportif

3. Agents de la fonction publique territoriale titulaires:

a) exerçant des activités de direction d'établissements ou de services définies par les statuts suivants:

- attaché territorial, spécialité animation
- animateur territorial
- secrétaire des services extérieurs de la commune de Paris, spécialité animation

b) exerçant des fonctions qui, sans être directement liées à des activités de direction d'établissements ou de services dans le domaine de la jeunesse sont susceptibles de s'y rattacher à titre accessoire :

- conseiller territorial socio-éducatif
- éducateur territorial de jeunes enfants pour l'accueil d'enfants de moins de six ans
- assistant socio-éducatif territorial, spécialité éducateur spécialisé
- professeur de la ville de Paris
- éducateur territorial des activités physiques et sportives.

4. Diplômes spécifiques aux accueils de Scoutisme :

organisés par des associations agréées au plan national :

a) Diplômes et titres délivrés par les associations agréées membres de la **Fédération du scoutisme français** :

- Certificat d'aptitude aux fonctions de responsable d'unité scoutisme français.
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur scoutisme français

b) Diplômes et titres délivrés par les autres associations agréées :

- Chef de groupe, attestation délivrée par le commissaire général, formation tripode, Chef de camp, camp école préparatoire deuxième degré. (**Scouts Unitaires de France**)
- Attestation de capacité ou licence capacitaire, Licence de chef de premier, deuxième et troisième degré (**Eclaireurs Neutres de France, Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs, Guides et Scouts d'Europe**):.

5. Accueils de loisirs de plus de 80 jours et de plus de 80 mineurs (cf arrêté du 28 octobre 2008):

- DEFA ou stagiaire DEFA
- Diplômes listés comme équivalents BAFD (voir ci-dessus) et inscrits au répertoire national des certifications professionnelles, ou stagiaires en cours de formation à l'un de ces diplômes
- Agents de la fonction publique cités ci-dessus
- Titulaires du BAFD expérimentés justifiant, à la date du 19 février 2004, avoir exercé les fonctions de direction dans un ou plusieurs centres de vacances ou de loisirs pendant une période cumulée correspondant à 24 mois au moins à compter du 1^{er} janvier 1997.

Stagiaires

Doivent être considérés comme directeurs stagiaires, les personnes ayant suivi une session de formation théorique BAFD jugée satisfaisante. Pour les titres, diplômes et certificats admis en équivalence, le statut de stagiaire est reconnu si la personne effectue un stage ou une période de formation en milieu professionnel dans un séjour de vacances ou un accueil de loisirs en France.